



ARCHÉOLOGIE SUBAQUATIQUE : PLONGÉE ENTRE FLICS ET VOYOUS

Selon l'UNESCO, près de trois millions d'épaves reposent sur les fonds des mers du globe. Aujourd'hui, avec le deuxième plus grand domaine maritime mondial, la France a décidé d'utiliser tous les moyens pour mettre un terme au pillage d'épaves. Est-ce réaliste ou purement illusoire ? Pendant près d'une année, OCEAN71 Magazine a mené une enquête de longue haleine, du cœur des autorités françaises aux pilleurs des mers.

Dossier publié le
25 janvier 2015

Dossier dirigé par
Francis Le Guen
Avec la participation de
Antoine Bugeon

Chapitre 1 - Les trois vies des amphores de Stavros

L'eau légèrement verte de cette fin d'été se referme sur nous. Nous venons de nous immerger dans la calanque de Niolon, au sud ouest de Marseille. Soudain, à peine 15 mètres de profondeur, une forme allongée apparaît, à moitié enfouie dans le sable. Des cols de poteries! Près de 200 amphores alignées, révélant la forme du bateau disparu qui les a contenues avant de faire naufrage...



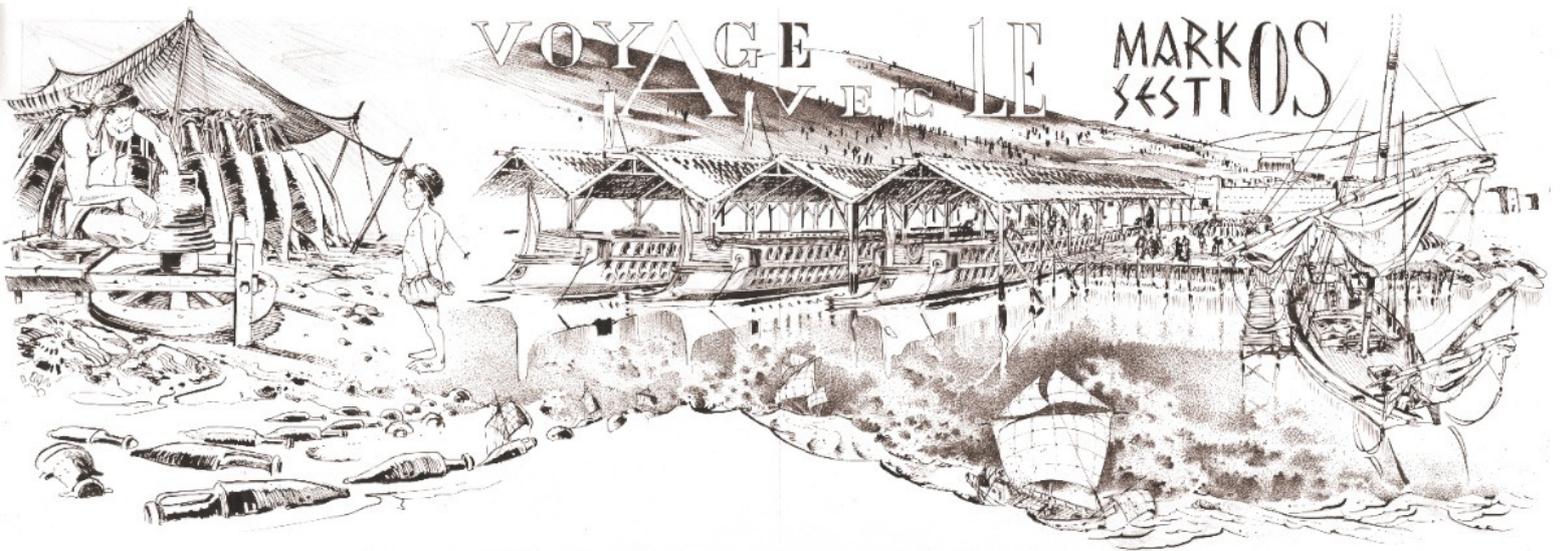
Je viens de commencer une enquête au pays des flics et des voyous sur fond de recherches en archéologie sous-marine et de pillages d'épaves, sans me douter que ce voyage va durer plusieurs mois...

Comment est organisée la recherche archéologique sous-marine en France? A qui appartiennent les trésors découverts sous la mer? Que dit la loi? Qui sont les pilleurs d'épaves? Quelle est la cote de ce marché parallèle? Autant de questions qui en suscitent d'autres encore.

Si le Département des Recherches Archéologiques Subaquatiques et Sous-Marines (DRASSM), entité du ministère de la Culture, joue la transparence, on ne pénètre pas impunément au coeur des réseaux

de plongeurs pirates et de trafiquants d'objets d'art. Voici donc cette histoire, comme je l'ai vécue...

Pour l'heure, nous palmons doucement au dessus du gisement colonisé par les poulpes, les oursins, les étoiles de mer, sous les frondaisons vertes des posidonies qui battent dans le ressac comme des métronomes. Marine Jaouen, technicienne de recherches au DRASSM filme et procède à divers relevés dans un nuage de bulles.



Car nous ne sommes pas sur une épave comme les autres: celle-ci a été entièrement reconstituée en novembre 2010 à partir d'un stock d'amphores gréco-italiques datant des premiers siècles avant Jésus-Christ, découvertes, elles, il y a plus de 50 ans!

Marine Jaouen m'expliquera plus en détail la situation après notre plongée: *«Nous disposions d'un stock énorme d'amphores remontées entre 1952 et 1957 lors des premières fouilles archéologiques menées par le commandant Cousteau sur les épaves du Grand Congloué de l'archipel de Riou. La conservation de ce fond coûtait excessivement cher, tout comme aurait été hors de prix son transfert vers un autre lieu de stockage. La plupart de ces amphores étaient d'ailleurs brisées ou endommagées. Tous les musées avaient été pourvus et ce matériel, largement étudié, ne présentait plus de réel intérêt scientifique. A vrai dire, nous ne savions plus quoi en faire ! Ainsi est née cette idée de les re-immérer en situation, dans des sites peu profonds, afin de les rendre accessibles aux plongeurs de loisir. Un récif artificiel qui leur*

permet de ressentir le frisson des explorateurs sous-marins découvrant un site archéologique vierge».

C'est ainsi que 200 amphores ont été déménagées du Fort St-Jean et coulées au débouché de la calanque de Niolon, face au centre de plongée UCPA. Sous bonne garde, donc. Car les amphores ont de la valeur au marché noir...

«De toute façon, précise Marine, les amphores ont été serties avec un câble d'acier pour, en principe, empêcher le pillage. Ce câble ne peut être sectionné que par des moyens lourds. Toute tentative de dérober une amphore provoquerait alors sa destruction. En principe... Mais je ne me fais pas trop d'illusions au regard du pouvoir corrosif de la mer. Non, nous craignons surtout les mouillages sauvages: l'ancre d'un plaisancier ignorant pourrait labourer le site et le détruire. Nous avons pourtant creusé profondément dans le tapis de posidonies et jusque dans la matre de racines, sous le sable. Un travail en plongée pénible : je m'en souviens encore.»

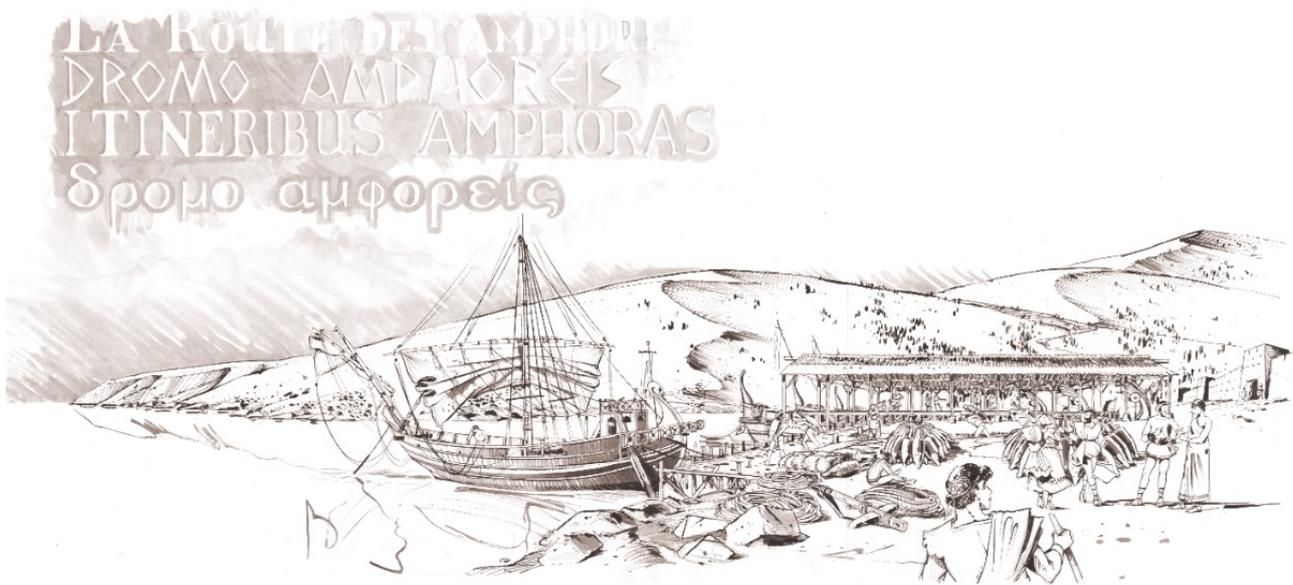


Sur le site, je cadre un poulpe qui n'en finit pas de déboucher d'une amphore... Marine m'a en effet demandé de prendre des photos en situation de la faune. Car les scientifiques du Parc Régional Marin en profitent pour étudier l'impact bénéfique de ce récif artificiel, ce qui donnerait un argument de plus en faveur d'autres re-immersions d'amphores, en projet. Car, paradoxalement, cette opération a demandé de longues démarches administratives: on ne coule pas facilement 200 amphores dans les fonds marins!

Une première installation a eu lieu dans l'archipel du Frioul, à la calanque Debié. Près d'une centaine d'amphores ont été déposées par 15 mètres de fond. Richard Rech, président du Neptune Club, avait monté le dossier à l'époque et défendu le projet. Mais il a fallu toute la pugnacité de la DRASSM (son directeur Michel L'Hour, son conservateur du patrimoine, Patrick Grandjean et Marine Jaouen) pour qu'après 18 mois d'efforts auprès des ministères et administrations concernées, le feu vert soit donné. Non sans avoir prouvé l'intérêt de l'opération sur le plan écologique (neutralité des poteries sur le milieu marin, impact sur la faune, etc.) et

économique (le déménagement et la surveillance des pièces entreposées au Vieux-Port impliquaient des dépenses importantes).

Tout en parcourant le champ d'amphores, palpant au passage les ventres d'argile tantôt sombre, tantôt crème, tantôt vermillon, les cols bien tournés, les anses élégantes, je me dis qu'ainsi va l'administration : bien qu'ayant déjà passé plus de 2000 ans sous l'eau, voilà qu'il avait fallu prouver l'innocuité de la terre cuite pour pouvoir la rendre à la mer...



Sur le site du Frioul, je tourne et retourne sous l'eau une amphore intacte, libérée par les tempêtes. A peine concrétionnée, rouge, lourde, sans une égratignure, comme sortie hier de l'atelier du potier Stavros dont on lit encore les empreintes pétrifiées sur le lissé du col.

Nous sommes en Grèce, au tout début du 2e siècle av. J.-C... Le Markos Sestios va appareiller pour Marseille avec à son bord une cargaison de 400 amphores à vin gréco-italiques et d'un lot de 7000 pièces de vaisselle campanienne. Une trentaine d'amphores grecques complètent ce chargement. Mais le navire n'arrivera jamais à destination. Sans doute à cause d'un coup de vent, il sombre tout près du but, le long du rocher du Grand Congloué dans les îles de Riou.

Le terrain de chasse, dans les années 50, d'un certain Cristianini, corailleur, pirate bien connu... Victime d'un grave accident de décompression, en cette époque de pionniers, il échappa de peu à la paralysie définitive, sauvé par la naissante équipe Cousteau qui disposait d'un des premiers caissons thérapeutiques. Pour remercier Cousteau, Cristianini lui révéla un incroyable secret: alors qu'il cherchait des langoustes au pied du Grand Congloué, par 42 mètres de fond, il avait découvert aussi des «cruches». Une épave antique. Des murs d'amphores...



Cousteau mesura aussitôt le potentiel de cette découverte et mena une campagne de 1952 à 1957, sous la direction scientifique du professeur Fernand Benoit, alors directeur des Antiquités de Provence. Cette fouille était une première. Les moyens mis en œuvre étaient exceptionnels pour l'époque: pour la première fois, une épave était filmée par une caméra de télévision sous-marine. C'est au cours de ce chantier qu'Albert Falco entame son aventure avec le Commandant Cousteau. Des centaines d'amphores furent ramenées au jour, emplies d'air au fond, filant vers la surface le ventre en l'air. Des images qui font partie de l'anthologie de la plongée. L'archéologie sous-marine était née.

Avec son lot d'incertitudes, d'erreurs et de coups de théâtre. Comme le raconte Luc Long (Conservateur en chef du patrimoine au DRASSM): *«Les premiers découvreurs ont toujours cru être en présence d'une seule épave. Mais 30 ans plus tard, lorsque leurs carnets furent exhumés des archives où il avaient été oubliés, ce fut le choc. Tous les témoignages, tous les doutes, tous les croquis, démontraient à l'évidence qu'on était en présence de deux navires antiques superposés avec deux cargaisons d'amphores distinctes, coulés au même endroit à un siècle d'intervalle : une épave pouvait en cacher une autre!»*.

C'est bien l'une de ces amphores prestigieuses que je repose délicatement sur le sable, conscient que cette «gargoulette» a déjà eu trois vies: la première quand elle est sortie du four du potier, transportée par tous ces bras, de quais en navires, emplie de vin, jusqu'à ce long silence marin succédant aux cris du naufrage. Une deuxième lorsque l'épave fut découverte, renflouée et que l'amphore s'est retrouvée stockée au Fort St-Jean, où tant de ses soeurs se sont effondrées sous leur propre poids au fil des ans. Et enfin, une troisième vie, ultime sommeil annoncé dans cette demeure sous-marine du Frioul...



Mais il aura suffi de ce bref séjour en surface parmi les hommes modernes pour qu'apparaisse du même coup l'intérêt des collectionneurs pour ces antiquités, la valeur vénale, la spéculation, la piraterie, le trafic. Nés le même jour et frères ennemis, pirates et archéologues sous-marins jouent depuis à cache-cache...

Mais tout n'a pas été dit sur cette découverte du Grand Congloué. J'ai rendez-vous avec Pierrot Vottero, pêcheur au port des Goudes à Marseille. On dit qu'il n'aurait pas pêché que des poissons...

###

Chapitre 2 - Le marché aux amphores

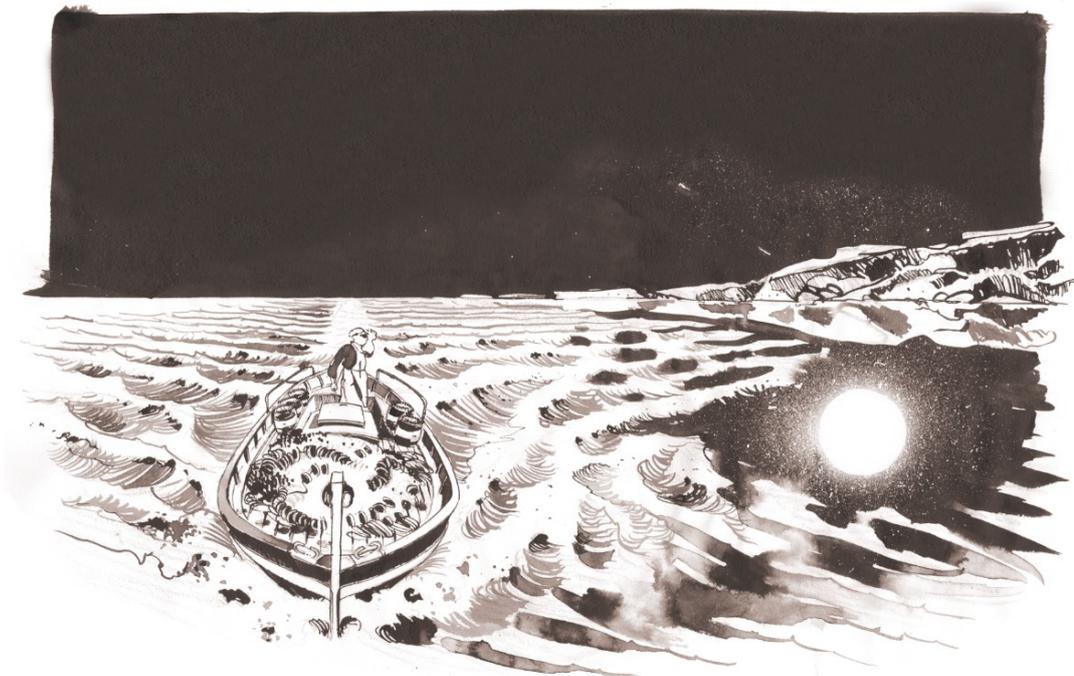
Me voilà au port des Goudes, à l'est de Marseille. Une petite enclave de civilisation au coeur des calanques. Un bout du monde. Là où la route s'arrête. Comme la loi, parfois...

Adossés à la falaise, au milieu des ruelles débordantes de glycines baptisées avec humour «avenues», les cabanons fleuris donnent sur la mer. Il y a fort à parier qu'en poussant les portes au hasard, on trouverait sur les cheminées ou les tables basses des quantités de pièces archéologiques. Des souvenirs... Car nous sommes ici au coeur de ce qu'on appelait dans les années 1970 le «marché aux amphores». Au milieu des écheveaux de filets et flotteurs, des arrivages quotidiens de thons rouges, on débarquait aussi les cargaisons d'amphores pillées sur les épaves antiques. Vendues au plus offrant, à peine sous le manteau...

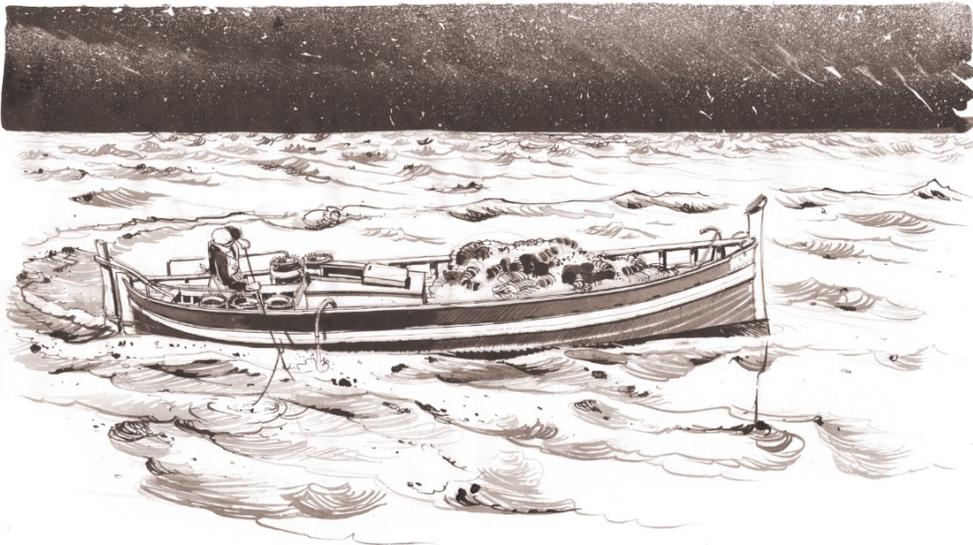
J'ai rendez-vous avec Pierrot Vottero, un pêcheur à la retraite. Mémoire de cette époque-là et légende vivante locale. Il me reçoit dans son petit cabanon. Des yeux malins illuminent un visage buriné par le large, tout sourire et plein d'humanité. L'homme est cordial, attentif à mes questions. Sur la réserve aussi: en général, on ne parle pas de ces «choses-là»...



«Je viens d'une famille de pêcheurs. Celle de l'époque d'avant les sondeurs. Le travail était dur mais on pouvait dire que nous étions des



marins. Pour la pêche à la sardine, par exemple, on partait à 2 heures du matin. Pour la bouillabaisse, en été, quand les eaux se réchauffaient, c'était 4 heures du matin. On rentrait à 17 heures. Pour débarquer la pêche et ensuite réparer les filets. Ils étaient très chers, et on faisait tout à la main. On vendait directement ici aux restaurateurs mais il était parfois difficile d'être payés. En plus, ils ne prenaient que les plus beaux poissons! Mais les filets dérivants étaient autorisés : certains ont fait des fortunes avec les thons, en allant à 40 milles au large. Nous n'avions pas tout le matériel d'aujourd'hui. Mais je n'aurais pas fait autre chose. De nos jours, il n'existe plus de pêcheurs comme je l'entends ; en « finesse ». Aujourd'hui, seul le profit compte et il n'y a plus trop de respect pour la mer.»



Le regard de l'homme se perd dans l'encadrement de sa fenêtre, à la pêche aux souvenirs... De la finesse, il en a. Ne dit-on pas qu'il était le seul capable de repérer des bouchons de champagnes dansant dans la houle? Largués du fond par des plongeurs... Parce qu'au bout du mince fil de pêche se trouvait une drisse enserrant une amphore? Qu'il suffisait de remorquer vers des petits fonds plus discrets? Mais Pierrot ne se souvient pas... Par contre, il me raconte sa découverte de l'épave du Grand Congloué. Encore? Il y aurait donc une troisième épave?

«J'ai été le premier à pêcher dans les fosses, au bord du plateau continental, par 1500 mètres de fond. Des merlans, des langoustes roses...



Un jour, on était à 7 milles au large. Le ciel est alors devenu blanc à l'ouest et j'ai vu la tempête qui s'approchait de nous à toute vitesse. J'ai mis le cap sur les Goudes. On était suivi par des immeubles d'eau. Des vagues de six mètres. Le vent m'empêchait de manoeuvrer. D'autant que nous étions accrochés à un filet qu'il fallait tirer sur 300 mètres. Je criais à Jacky, mon matelot : coupe, coupe ! Mais il ne m'entendait pas dans les paquets de mer et n'en faisait rien. Et le bateau virait à chaque fois durement, rappelé par le filet, au risque de couler. Finalement, on l'a tranché et abandonné et j'ai mis le cap sur Cassis.

Non loin du Grand Congloué, pour sauver la journée, j'ai récupéré un petit filet mouillé la veille sur une nouvelle roche. Nous l'avons remonté plein de langoustes. Et aussi de tessons d'amphores...

Pas très loin de l'endroit où Cousteau menait ses fouilles. Là où l'ancre de la Calypso s'était trouvée enraguée un jour, obligeant le plongeur Servanti à descendre pour essayer de la dégager. Pour ne jamais remonter... Je ne suis pas plongeur mais j'ai toujours pensé qu'il était tombé sur «mon» épave. A cette profondeur, la vision d'un mur d'amphores devait être impressionnante. Peut-être a-t-il voulu remonter une preuve de sa découverte, s'essouffler ou épuiser tout son air?

Toujours est-il qu'à cette époque, il y avait aux Goudes trois corailleurs qui ne dédaignaient pas, dans la morte saison de l'or rouge, remonter quelques poteries antiques. C'était déjà illégal mais il y avait des arrangements... De toute façon, leur bateau s'appelait Le Fugitif...

Ils me demandaient souvent où il y avait des «roches». Alors, je les ai amenés sur le site. Par 53 mètres de fond. Le premier plongeur est descendu. Nous suivions ses bulles d'air. Il est remonté très vite et, à peine son embout ôté, a crié à son collègue de descendre. Tout de suite. En fait, ma «roche» était bien une épave antique bourrée d'amphores. La troisième à avoir fait naufrage au Grand Congloué. Après, je sais qu'ils y sont retournés régulièrement. Ils sortaient les amphores et les immergeaient de nouveau dans la calanque de Podestat, à faible profondeur, prêtes à être récupérées facilement en fonction des commandes de leurs clients. J'aurais apprécié d'ailleurs qu'ils m'en offrent quelques-unes...

J'ai découvert comme ça plusieurs épaves. Par exemple, La canonnière, un bateau moderne en fer, par 72 mètres de fond entre le Grand Congloué et Sormiou. J'y jetais de vieux filets pour sortir jusqu'à six kilos de langoustes. J'en ai parlé à un «ami» qui s'est empressé de refiler le tuyau à un club de plongée local pour finalement déclarer l'épave à ma place aux autorités...

Aujourd'hui, avec les nouvelles lois, plus personne ne dit rien. Pour éviter les ennuis. Et puis, je suis d'origine génoise et on est superstitieux. Par exemple, on ne renomme pas les bateaux, ça porte malheur...»

Alors que je lui demande s'il pense qu'il y a encore beaucoup d'épaves antiques à découvrir par ici, Pierrot plisse le regard un peu plus et me désigne la Méditerranée, derrière lui, d'un large mouvement du bras. Et je sais bien qu'en vieil homme de mer, Pierrot pêche par omission...

A votre avis, combien vaut une amphore antique aujourd'hui au marché noir? Pour le savoir, je dois rencontrer un autre protagoniste de cette histoire. Qui est bien connu à Marseille pour avoir souvent plongé en marge de la loi. D'origine Napolitaine, Gaby Di Domenico m'attend sur son bateau, ancré dans le port de l'Estaque.



Le port de l'Estaque, sur la façade ouest de la baie de Marseille, c'est une «république autonome.» On n'y entre pas comme on veut. Sauf quand on connaît le mot de passe «*Je viens voir Gaby...*» Alors, la barrière rouillée s'ouvre ; et se referme derrière moi. De gros thoniers à l'ancre dansent mollement, posés sur leurs reflets ; des filets et flotteurs en tas, des épaves enchevêtrées, des garages et entrepôts sans signalétique : les lieux respirent le mystère, la discrétion, l'omertà... Deux corailleurs sont en train de préparer un ROV, rutilant petit robot porte caméra, lovant soigneusement le câble ombilical. Un bref salut. Je sais qu'on me surveille: qui c'est cet «étrangier»?

Gaby m'invite à son bord. Cet «homme-grenouille» est petit (on le surnomme «le tétard») mais on sent le sang chaud qui bouillonne derrière les yeux brillants. Des yeux qui en ont vu... Dans l'échancrure de la chemise rayée, une chaîne d'or décorée d'un casque de scaphandrier se balance. Je sais qu'il porte aussi en permanence un «Taser»: «à son âge, c'est plus prudent»... Il sait de quoi il parle, lui qui a pris deux balles de 357 Magnum dans les jambes qui l'ont laissé handicapé, comme il le raconte dans son livre qui vient de sortir*.

- *Alors mon beau, c'est toi qui t'intéresses aux pirates ? Qu'est ce que tu veux savoir?*

Mais, à peine ma première question posée, je constate que j'ai à faire à un conteur. Volubile, passionné, tout en gestes et patois, dur à arrêter quand il est lancé...

- Écoute-moi, minot ! Gaby me raconte alors ses incroyables histoires...

«Oui, je suis un pirate! Et alors? Un pirate à la retraite mais non repent! Je ne regrette rien. En ce temps-là, j'avais faim, ces amphores qu'on remontait du fond à nos risques et périls me faisaient manger, moi et ma famille. Ce n'est tout de même pas un crime de remonter un col d'amphore! Et même une amphore entière. Eh bien, faites-vous prendre et vous verrez combien ça vous coûte aujourd'hui... Il y en a pourtant des milliers dans la rade de Marseille où on compte plus de 50 épaves antiques, rien qu'entre ici et Marseillevyre!



J'ai vécu le début du piratage. Le mot n'existait même pas : tout le monde s'en foutait des «cruches» ! Tous les vieux pêcheurs avaient des Dolia à bord, ces immenses jarres sphériques romaines en terre cuite. Idéales pour conserver l'eau du pastis!! Alors, oui, j'en ai sorti un paquet de l'eau de ces «gargoulettes», au nez et à la barbe des douanes, de la police et des «darlans», les gendarmes maritimes. Nous ne nous préoccupions guère des règlements à l'époque, quand il

s'agissait d'aller pêcher des amphores antiques à la demande d'un client. On pourra aujourd'hui juger que ces façons de faire étaient bien désinvoltes et que nous n'avions pas de respect pour le patrimoine antique. Mais «O Bonne mère», Dieu que nous en avons découvert des épaves... »

Gaby se lève soudain, furibard, main tendue vers l'est, là où se trouvent les nouveaux locaux du DRASSM, puis se rassied.

- Écoute-moi! Nous avons alors des arrangements avec les autorités parce que le Directeur des antiquités n'était pas un de ces cons bornés et qu'il comprenait les choses. Mais aujourd'hui, on préfère mettre à l'amende ou traîner devant le tribunal correctionnel celui qui sort de l'eau avec un bout de tuile, sous prétexte qu'elle a deux mille ans. Même si c'est nous qui avons découvert tous ces trésors!

Toute la réglementation tatillonne actuelle semble faite pour inciter à la piraterie. Alors que si on autorisait les plongeurs à prélever certaines pièces qui n'ont pas de valeur exceptionnelle, on verrait que des échanges pourraient s'établir avec l'administration. Une pièce rare contre une de ces pièces dont ils ne savent plus que faire, et qu'on pourrait revendre officiellement.

Résultat, tout le monde se tait! A l'heure où je te parle, il y a une épave dans le Var, à 70-80 mètres de fond, en train d'être vidée par une équipe qui plonge aux recycleurs. Une amphore se négocie aujourd'hui autour de 1500 €. On les achète par 10 ou 20... Si tu en veux une, elle te sera livrée à l'endroit de ton choix, mais tu ne sauras jamais qui sont les vendeurs et encore moins ceux qui les ont remontées...

Quand je pense que les autorités nous font aujourd'hui la morale! Écoute un peu celle-là! Tout le monde savait que des centaines d'amphores récupérées au cours des campagnes de fouilles archéologiques sous-marines, et notamment celles du Grand Congloué, s'entassaient en plein air dans l'enceinte du fort Saint-Jean comme les carcasses de bagnoles chez un ferrailleur. Empilées sans précautions, entassées pêle-mêle, beaucoup se brisaient, personne n'en prenait soin.

Un jour, en 1972, nous avons appris par des langues indiscrètes que nombre d'entre elles allaient être chargées dans des camions et jetées à l'eau pour servir de soubassement à la digue du port de plaisance de la Pointe-Rouge, alors en construction! Le «téléphone arabe» avait bien fonctionné dans le milieu de la piraterie. Le jour où les camions escortés par des motards arrivèrent sur le chantier, nous étions «à l'espère», planqués dans les rochers, aux jumelles, pour aller récupérer ce trésor volontairement englouti, sitôt les camions repartis. Hélas, il en vint d'autres, chargés d'énormes blocs de pierres qui furent précipités à la mer et qui écrasèrent les amphores tant convoitées.



Voilà ce dont je fus, avec d'autres, témoin: une honte, un gaspillage, une attitude de barbares.

Puisqu'il y en a de trop, des amphores, qu'on ne sait plus où les mettre, pourquoi ne les donne-t-on pas à ceux à qui ça ferait tant plaisir? Tous ces Marseillais conscients de la richesse antique de leur ville et qui pourraient les faire admirer à leurs invités? Pourquoi ceci serait-il réservé aux riches et autres puissants qui ont les moyens de contourner les lois? Et pourquoi n'organiserait-on pas une sorte de vente publique aux enchères, où on pourrait acquérir des pièces à prix intéressant au

lieu de les jeter comme du tout-venant? Cela pourrait même constituer une rentrée de fonds pour financer d'autres campagnes de fouilles. Non, on préfère détruire celles dont on ne sait plus que faire, tellement il y en a, et pourchasser ceux qui ont la prétention de remonter quelques pièces pour en faire un commerce qui les transforme aussitôt en hors-la-loi. Quelle est donc cette Administration des Affaires Culturelles qui détruit sciemment ce qu'elle désigne par ailleurs comme le patrimoine archéologique de l'humanité?

Alors on va te dire que nous détruisons le patrimoine et que les pièces remontées tomberont en poussière, à terme, faute de traitement adéquat. Mais les pirates ne sont pas si naïfs. Les instances officielles n'ont pas le monopole du traitement des objets d'art engloutis... On sait parfaitement comment restaurer les objets ayant séjourné longtemps dans l'eau salée, qu'ils soient en céramique, en bois, en fer ou en bronze. Les techniques existent, artisanales certes, mais parfaitement opérationnelles. Quand aux datations, on peut faire aujourd'hui une analyse d'objet en thermoluminescence auprès de labos indépendants pour 300 €... C'est très important car cela fixe souvent la valeur d'une pièce sur le marché.

Quant au DRASSM, chacun sa religion! Flics ou voyous? Va savoir! J'ai rencontré assez de «ripoux» dans ma vie.... Michel L'Hour? Aujourd'hui, c'est «Monsieur Propre»! Il veut laver plus blanc mais je lui rappellerai juste qu'il a débuté sa carrière en compagnie de Patrick Lizé, le spécialiste mondial des dossiers d'épaves qu'il vend au plus offrant et de Frank Goddio qui mène lui des recherches archéologiques dans des pays où la législation est plus souple...

Mais qu'est ce qu'on a pu se foutre de leurs gueules! On t'a déjà parlé de José Torrès? Il vient de mourir, je peux bien te raconter maintenant, d'autant que c'est dans mon livre. José, c'était le «Michel-Ange de la sculpture sur béton», le «Van Gogh de la peinture sur ciment», un faussaire génial qui fabriquait quantité de fausses amphores, vendues au prix fort aux gogos...

Un jour il nous avait sauvé un stock d'amphores décapitées par un chalut, en les prolongeant avec des tuyaux en tuile. Et là, j'ai pu voir

l'artiste dans l'exercice de son art et apprendre des secrets de fabrication qu'on ne doit pas enseigner aux Beaux-Arts. Les concrétions en vermisseaux de calcaire de l'étang de Berre... Le corail de l'oursin posé frais sur un ciment-colle à peine sec, qui donne une tache brunâtre indélébile qu'un peu de laque et un coup de sèche-cheveux finiront de fixer. Résultat: une couleur plus naturelle qu'après 2000 ans sous l'eau...

Dans les années 1965, la communauté des pirates avait même lancé un défi: fabriquer une amphore en béton et la présenter dans le hall d'un grand hôtel marseillais, à l'occasion d'une exposition à laquelle participaient une tripotée d'experts. À qui on allait demander de la dater.

José releva le défi avec panache. Il fabriqua une forme en fil de fer qu'il recouvrit de ciment mélangé à une mixture à base de brou de noix mêlé à des coquilles d'huîtres pilées, colorée au corail d'oursins séché et au coulis de tomates. Après un mois de travail intense, il livra un véritable chef-d'œuvre. Il avait poussé le vice jusqu'à badigeonner l'intérieur de l'amphore, pour un réalisme parfait. Le jour J, les experts examinèrent l'objet sous tous les angles, l'air grave, les lèvres pincées.

Comme des gosses, nous attendions avec une joyeuse impatience leur verdict. Je me souviens de deux d'entre eux qui se disputaient parce qu'ils n'étaient pas d'accord sur l'origine de l'amphore: grecque? romaine? phénicienne C'est vrai que José ne s'embarrassait pas de vérité historique...

Nous, on se retenait de ne pas hurler:

– Callelongue! Elle vient de Callelongue! Son âge? Deux mille ans après Jésus-Christ!

José nous tapait dans les côtes avec ses coudes, sûr de sa victoire:

- Vous allez voir que ces cons là vont tomber dans le panneau...



Les autres discutillaient toujours. Grecque? Romaine? L'un d'eux se tourna vers nous avec un air condescendant:

– La pièce est rare, donc difficile à classer...

José explosa:

– Je comprends qu'elle est rare, mon amphore! Je l'ai fabriquée de mes mains le mois dernier, avec du béton, dans mon cabanon de Callelongue! Ambiance grand froid.

Tous les regards se fixèrent sur notre ami mais il en fallait plus pour le déstabiliser:

– C'est la vérité, messieurs, ajouta-t-il en rigolant.

Il sortit de son sac un vieux marteau de forgeron et d'un coup de maître brisa son chef-d'œuvre en mille morceaux, laissant apparaître l'armature de fil de fer!

– Vous aurez au moins appris une chose, ce soir: les Romains et les Grecs connaissaient le béton armé!

Nous avons préféré ne pas nous attarder car l'atmosphère parmi les experts tournait à l'orage...

José fabriquait aussi des supports en fer forgé à trois pieds, pour présenter les amphores antiques qui ne tiennent pas debout toutes seules. Au cours de sa vie, il en aurait forgé près de 10 000...

- Gaby, on m'a parlé d'une épave étrusque récemment découverte... Tu crois que je pourrais rencontrer un des gars qui y plonge?

Il me regarde fixement, un peu bluffé que je sois au courant. Me jauge comme quelqu'un «ravi de m'avoir connu...»

- Tu peux toujours essayer. Fada!

* Pirates ! de Gabriel Di Domenico, Editions Glénat (collection Carnets de plongée)



###

Chapitre 3 - Au coeur du DRASSM

Voilà déjà deux mois que je gravite dans des milieux peu recommandables mais sans aucun résultat tangible. Rendez-vous manqués. Contacts qui se déballonnent au dernier moment. Démentis téléphoniques alors que je sais parfaitement par recoupements que j'ai un «vendeur» en ligne... Mais on sait aussi que je suis journaliste et, même si je ne dévoilerai jamais mes sources, on peut comprendre que j'éveille la méfiance.

Oh, j'en ai vu des garages pleins d'amphores, des caisses de tessons... Mais ce qui m'intéresse c'est de suivre la piste de cette épave étrusque qui semble être inestimable, et en cours de pillage.

Les nouvelles vont vite dans le milieu... J'ai laissé entendre que je pourrais être aussi un intermédiaire, susceptible d'acheter de belles pièces, pour le compte d'une de mes relations à l'étranger. Mais j'ai un peu perdu espoir de rencontrer un jour ces plongeurs bien organisés qui jouent aux «gendarmes et aux voleurs.»

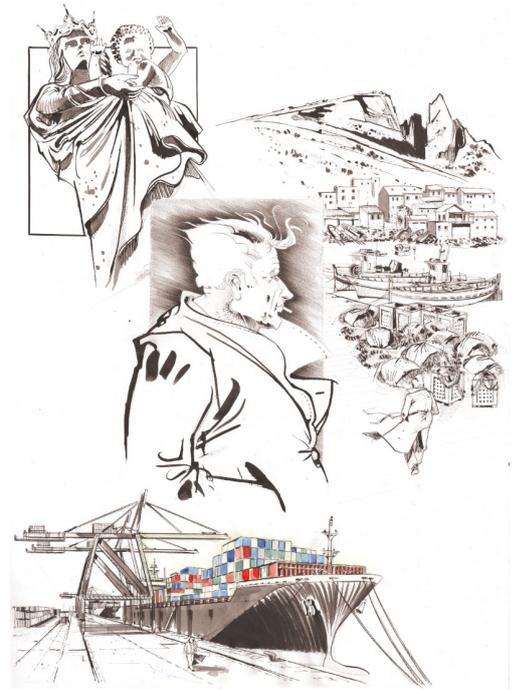
Ordonnance de François Ier, février 1543 : «De tout ce qui se tirera de mer à terre, tant séparées, vilesques que barbares, et choses du flot... La tierce partie en appartiendra à l'amiral, le tiers au Roy, ou au seigneur à qui le don en aura esté fait ; et le tiers à celui qui l'aura tiré ou sauvé.»

Me voilà au port de plaisance de l'Estaque devant «le bunker», moderne bâtiment de tôle brune où l'on entre par une porte dérobée, l'entrée principale étant squattée par les plagistes qui y pique-niquent, adossés au bâtiment dont la face ensoleillée est déjà abondamment taguée. Art pariétal moderne...

Certains d'ailleurs regrettent le manque d'âme du lieu comme Luc Long (Conservateur en chef du patrimoine au DRASSM, basé à Arles) :

«Je trouve qu'il y a au sein du nouveau DRASSM une très mauvaise ambiance. Le climat y est assez délétère. C'est peut-être ce nouveau bâtiment de l'Estaque qui n'a pas la bonne énergie. Au fort St-Jean, tout était complètement hétéroclite, créatif: il y avait des bureaux à tous les niveaux... Aujourd'hui, l'Estaque, c'est une vraie ruche, bien organisée. Mais je trouve que le climat n'y est pas bon.»

Il y fait très chaud en tout cas, en ce jour d'été. Un vrai four. Dans les labos, les scientifiques s'affairent. Puzzles complexes de



tessons, mosaïques en cours de reconstitution, cordages plongés dans des bains de désalinisation...

Nathalie Huet (Responsable de la cellule de conservation préventive du DRASSM) me reçoit, en blouse blanche, dans son bureau. Sur les murs, de grands posters d'avis de recherches, signés Interpol... Entretien.

- C'est donc ici qu'aboutissent les objets découverts sous la mer?

- Oui. Dans un premier temps ils sont stockés ici, pour les premiers travaux de restauration avant d'être ventilés vers nos différents laboratoires de conservation. Ils sont ensuite entreposés au dépôt d'Aix Les Milles, en attendant de trouver preneur. Car ces objets restaurés ont pour vocation d'être exposés dans des musées locaux. Mais le problème vient du financement pour gérer les collections : les musées sont censés s'en charger mais les moyens manquent. Et souvent, seules les plus belles pièces intéressent les conservateurs. Or, il n'est pas bon de séparer les lots. Et nous avons déjà tellement de pièces... C'est pourquoi nous ne sommes pas pressés de remonter des objets. On envisage même de les re-enfouir systématiquement, après étude, de façon à les protéger des pilleurs et, dans une moindre mesure, des chaluts.

Vous savez, ces objets ont souvent séjourné plus de 2000 ans sous l'eau. Il peuvent attendre encore...

- Sur le plan scientifique et historique, qu'apprend-t-on encore des épaves, qu'on ne sache déjà ?

- Beaucoup de choses qui ne sont pas consignées dans les livres de bord ou la littérature, justement,... Par exemple, je me souviens d'une épave du XVIIIe siècle où nous avons trouvé des canons encore chargés de poudre. Or, dans les manuels militaires de l'époque, il est bien précisé que les canons devaient être vides! Ceci pourrait expliquer bien des naufrages: on jouait déjà avec les règlements, à l'époque.

Mais tous les objets retrouvés ne sont pas égaux face à la mer. Le bronze (celui des canons par exemple) tient bien le coup en surface. Mais les objets ferreux doivent être traités selon des procédures complexes d'électrolyse pour éviter qu'ils ne partent en poussière. Autre problème: les matières organiques, bois, tissus, cordages, qui sont eux, très fragiles. Les remonter en l'état et sans traitement n'aurait pas de sens.

- Qui décide du classement d'un site sous-marin et sur quels critères?

- C'est nous. C'est décidé ici. A priori, tout objet qui se retrouve sous l'eau, toute «épave» devient un patrimoine, un bien culturel maritime. La règle est de ne rien sortir de l'eau et de déclarer toute trouvaille aux affaires maritimes dans les 48 heures. Le dossier nous est ensuite transmis et nous décidons de la suite à y donner en fonction de l'importance de la découverte, de sa vulnérabilité et aussi de nos emplois du temps : nous appartenons à une administration...

- Autrement dit, si je perds ma montre dans un port, je n'ai pas le droit d'aller la récupérer en plongée?

- En principe, non! Vous savez, il n'y a pas que les épaves de la période «romaine» et celles de Méditerranée qui présentent un intérêt scientifique et historique. Nous nous intéressons de plus en plus aux navires «modernes» qui méritent eux aussi une protection. Ce qui occasionne de belles prises de bec avec les «ferrailleurs», particulièrement actifs dans la Manche ou en Mer du Nord. Obus, canons, hublots, hélices: ces plongeurs spécialisés sont capables de démanteler une épave en un rien de temps. Récemment, une entreprise de renflouement tout ce qu'il y a de plus officiel m'a demandé la permission d'exploiter la cargaison de minerai d'un bateau coulé pendant la dernière guerre. Mais nous accordons de moins en moins ces autorisations: vider une épave de sa cargaison pourrait provoquer son effondrement sur elle-même...

- Quelles sont vos relations, justement, avec les pilleurs d'épaves?

- Il faut s'entendre sur le terme de «pilleurs». S'il existe quelques groupes très organisés contre lesquels nous luttons activement, la plupart du temps, les gens ne savent pas qu'ils détiennent des pièces illégalement. Il s'agit le plus souvent de «souvenirs» grappillés en plongée ou d'héritages.

Depuis la nouvelle loi (plus de «part d'inventeur» mais une prime, qui n'excède pas un maximum de 40 000 €), il est totalement interdit de détenir des pièces archéologiques pour quelque raison que ce soit. Nous avons d'ailleurs ici à l'Estaque un petit musée des saisies de douanes, principalement des amphores, pour informer le public.



Nous sommes en train de récupérer tout ce qui traîne chez les particuliers. Mais nous n'envoyons pas systématiquement les gendarmes au domicile des suspects. Nous essayons toujours de procéder à l'amiable. D'ailleurs la plupart du temps, les gens nous confient les pièces dont ils ne savent finalement que faire. J'observe un changement de mentalité chez les plongeurs et les «petits pirates» : ils sont mieux informés de ce qu'ils risquent.

- Comment retrouvez-vous la trace de ces pièces ?

- Le plus souvent, sur dénonciation. Nous enquêtons aussi via les dossiers des douanes, ou plus prosaïquement sur les sites d'enchères genre eBay.

###

Chapitre 4 - Privatiser l'archéologie sous-marine

Mais des voix s'élèvent contre cette législation. Celle de Michel de Poncins, par exemple, ancien directeur de société, diplômé de l'Institut d'Études Politiques de Paris, docteur en Économie et grand pourfendeur du «dirigisme étatique». En 2007, il écrivait:



«Tout dernièrement plusieurs centaines d'objets ont été saisis en Languedoc-Roussillon chez ceux que l'on appelle abusivement des pillers d'épaves ; c'est abusif car les vrais pillers ne sont pas ceux que l'on pense. Les journaux, en annonçant triomphalement cette prise, indiquent qu'il y a trois millions d'épaves «menacées» dans les

mers avec probablement des millions et, qui sait, des milliards d'objets. Ces épaves sont répertoriées ou non, tant les naufrages furent fréquents en d'autres époques.

Si les gens étaient libres de leurs actions dans le domaine économique, ils devraient avoir le droit d'explorer librement tous les fonds sous-marins à leur disposition en investissant les capitaux nécessaires pour enrichir leur propre collection personnelle ou vendre sur le marché les objets dont ils ne voudraient pas, ce qui permettrait de multiplier les recherches ; les bienfaits culturels seraient immenses, car ces recherches se développeraient à grande allure.



Les hommes de l'État, toujours prodigieusement avides d'activités qui puissent servir de supports à leur propre richesse, ne l'entendent pas de cette façon. C'est ainsi que l'Unesco, organisme relevant du pouvoir totalitaire mondial en actif développement, lance un « cri d'alarme » pour renforcer encore la surveillance des fonds sous-marins. Les gouvernements de tous acabits veulent aussi s'attaquer encore davantage à ceux qu'ils appellent les pilleurs, alors que les vrais pilleurs sont justement ces gouvernements.

Selon le droit des gens qui s'exprime dans le droit maritime depuis la nuit des temps, une épave appartient à celui qui la découvre le premier. Tous les obstacles dressés par les Etats sont donc des agressions contre le droit des gens et, en définitive, le droit de propriété.

Cela conduit à la nationalisation de l'archéologie et, même, comme on vient de le voir à propos de l'Unesco à son « internationalisation ». Le résultat est que les objets récupérés vont s'entasser dans les musées, voire dans leurs caves, et les foules blasées passent devant des milliers d'objets rangés comme à la parade. S'il y avait privatisation, les recherches innombrables sauveraient d'immenses quantités d'objets qui sans cela, faute de moyens, sont promis à la lente disparition. Les objets sauvés viendraient enrichir de grandes ou de petites collections pour la légitime satisfaction de leurs propriétaires et l'information de tous. Mieux vaut offrir à ses amis la joie d'admirer deux assiettes isolées de la Compagnie des Indes ou une seule amphore, que de passer

devant des milliers d'assiettes ou d'amphores que les visiteurs du musée regardent en baillant et en se bousculant !

Les moyens financiers de recherche se dégageraient par le simple jeu de la liberté et, aussi, par la disparition de l'effet de ruine que cause autour d'elle toute action publique quelle qu'elle soit. Dans ce domaine comme dans d'autres, la politique officielle détruit les objectifs qu'elle se donne. La politique industrielle détruit l'industrie, la politique agricole détruit l'agriculture et la politique culturelle détruit la culture. Ce serait aussi la fin des conflits meurtriers entre bandes rivales. Si ce que l'on présente comme des gangs exerçant leurs activités, c'est parce que le monopole génère la rareté et augmente la valeur des objets bien au-delà de la valeur qui se dégagerait dans un marché libéré.

La liberté du commerce est globalement un facteur de paix entre les hommes à l'inverse des actions publiques qui, reposant initialement sur la force, sont un facteur de conflit!»



L'avion de Saint-Exupéry

Luc Vanrell est établi au bout de la digue de la Pointe Rouge, à Marseille, où il tient un club de plongée. Il est également conservateur de la grotte Cosquer. C'est un quinquatre athlétique, passionné : à lui seul, il a découvert et déclaré une bonne dizaine d'épaves antiques et modernes, dont le fameux avion de Saint-Exupéry. Mais la déclaration de cette exceptionnelle trouvaille n'a pas été de tout repos. L'œil brillant, fixé sur les îles, il raconte...

«Je n'ai pas déclaré l'épave tout de suite pour la bonne raison que ce n'était pas une épave homogène mais un champ de débris: j'ai trouvé des morceaux fichés dans une falaise de sédiments à 35 mètres et d'autres vestiges de 56 à 87 mètres. Il fallait le temps que je me fasse une opinion, petit à petit, plongée après plongée. Il faut savoir qu'à l'époque, toutes les épaves n'étaient pas considérées comme patrimoniales mais plutôt comme des «encombrants sous la mer». Avec cette découverte, c'est même la première fois qu'une épave d'avion a été considérée comme un bien culturel maritime.

Toutefois, ma religion étant faite en mai 2000, je me suis rendu aux Affaires Maritimes pour déclarer cet avion ainsi qu'un chasseur allemand, pulvérisé au même endroit. Mais le premier problème qu'on rencontre, en cas de découverte, est de savoir si l'épave est connue et a déjà été déclarée. S'en est suivi un dialogue de sourds, les autorités me répondant:

Des avions en miettes? Ils ont déjà été déclarés plein de fois !!

- Mais non!

- Comment vous le savez?

- Et vous?

En effet, les Affaires Maritimes n'ont pas la position de toutes les épaves découvertes : certaines restent dissimulées par le DRASSM, pour lutter contre le pillage...

Devant ce refus, j'ai donc été contraint d'enregistrer au DRASSM qui, devant les proportions médiatiques qu'ont prises cette affaire, a finalement fait suivre aux Affaires Maritimes. Mais ce n'est qu'en octobre 2003 et en remontant jusqu'au Préfet, que j'ai finalement obtenu l'autorisation de fouilles!



Oui, c'est parfois compliqué de déclarer un site archéologique. Avant, il existait des accords. En échange de la déclaration, au titre de la prime d'inventeur, on avait le droit de récupérer un certain nombre d'amphores historiques. J'en ai toujours (avec les certificats officiels!). C'est aussi pour ça que beaucoup de plongeurs ne déclarent plus rien aujourd'hui. Ou alors, ils pillent d'abord et déclarent ensuite.

Il s'agit pourtant d'un devoir, d'une démarche citoyenne responsable: c'est notre patrimoine à tous et pas seulement celui des scientifiques. Il me semble qu'il vaudrait mieux divulguer la position des épaves qui

seraient alors sous la surveillance de tout le monde. Si elles restent cachées, les pirates en profitent... Nous vivons une situation pleine de paradoxes. D'un côté une législation implacable qui oblige à déclarer tout objet trouvé sous la mer. Tu trouves une machine à laver: tu declares!

De l'autre, une récompense, non plus en objets de passion, mais en argent liquide. Dans les deux cas, ce n'est plus une démarche archéologique ou scientifique mais une valorisation du «métier» de chasseurs de trésors. Cela se justifiait, dans les années 60/70 où il y avait peu de plongeurs compétents. Mais aujourd'hui, ce qui intéresse surtout celui qui trouve un tesson de poterie, voire une épave antique, c'est d'être associé aux recherches, de participer à l'aventure scientifique. Or, il en est écarté et n'a même pas toujours accès aux conclusions. Cette frustration engendrée fabrique des pirates...



Et que de pots cassés! Il y avait une épave comme ça que j'ai découverte sur un fond de sédiments, dans les 50 mètres. J'ai d'abord vu une petite gorgone, piquée dans le sable. Comme je savais que les gorgones ont besoin d'un substrat dur pour se développer, je me suis approché. En dispersant le sable avec la main, j'ai alors vu un col de poterie! Il y avait là une épave antique avec son chargement intact! J'ai plongé pendant des années dessus et, un jour, j'ai découvert un gros trou à la place. Et plus d'amphores! Des pirates étaient passés par là... Et c'est là qu'on se rend compte de la perte que cela représente: avant même d'avoir été étudiée, cette épave antique était dispersée aux quatre vents, sans aucune trace, perdue à jamais.

En matière d'archéologie, il faut que les plongeurs aient du discernement et pour ça, ils doivent être informés. Il serait souhaitable aussi d'améliorer la relation du public au patrimoine, notre bien collectif: si tu ramasses quelque chose sous la mer, tu voles tous les autres! Or, il n'y a pas aujourd'hui de véritable interface entre les gens de terrain et l'administration. C'est à créer.

D'autant que ces mesures coercitives ne dérangent en rien les «pirates professionnels», au contraire, cela rajoute du piment à leurs quêtes.

Tout le monde sait (en particulier les braconniers qui chassent au coeur du Parc Marin de Calanques...), que l'Administration fonctionne à heures fixes. Et dort la nuit...

Enfin, l'administration de l'archéologie sous-marine en France jouit d'un statut ambigu : d'une part elle doit gérer l'activité administrativement, comme cela se fait pour l'archéologie terrestre, mais d'autre part elle intervient aussi sous l'eau. C'est même la seule habilitée à le faire. Les plongeurs, une nouvelle fois, se sentent dépossédés!

C'est l'éternelle équation: administration versus public. Pourtant, nous sommes tous des acteurs du système. Le patrimoine concerne tout le monde. N'oublions pas qu'il s'agit du Ministère de la culture ET de la communication: Il manque juste un peu plus de communication... »



Musée d'Histoire de Marseille... Je me promène dans les jardins, au milieu des ruines, empruntant l'antique voie romaine constituée de grandes dalles blanches en «pierre de Cassis», polies par l'histoire. Le brouhaha de la ville environnante se fond dans les vieilles pierres et raconte peu à peu tous ces siècles de passage, de commerce ; le débarquement des cargaisons venues de toute la Méditerranée ; le souffle des bêtes et le gémissement des carrioles ; le claquement des fouets et le chant des esclaves... Dans une alcôve, sous la rue principale, un gros Dolium à demi enfoui, iceberg de l'histoire flottant dans la modernité...

Dans les temps anciens, la géographie de la ville de Marseille était en effet différente: le débarcadère du «Vieux Port» atteignait ce qui est aujourd'hui le quartier de la Bourse. Ceci explique qu'on retrouve des amphores et mêmes des bateaux entiers, «en pleine rue», à l'occasion des divers travaux de terrassement.

Plus au sud, au débouché du Vieux Port, l'anse naturelle du Pharo, toujours en eau aujourd'hui, était aussi utilisée comme mouillage temporaire. J'y ai rendez vous avec Serge Ximenes, autre fameux découvreur d'épaves.

Au pied du majestueux Palais du Pharo, l'anse peu profonde est occupée par les ateliers de réparation de bateaux. Comment douter que sous ces eaux un peu glauques, dans le bruit des scies et des étincelles de soudure, se cachent encore des trésors? Beaucoup de pirates y ont d'ailleurs fait leurs choux gras, prétextant des travaux de carénage, en plongée sous leurs bateaux.

Le GRASM (Groupe de Recherche Archéologique Sous-Marine) existe depuis 41 ans. C'est une école de plongée loisir et professionnelle mais aussi une association scientifique animée par Serge Ximenes, petit homme bronzé au visage mobile, la passion brûlant au fond des yeux. Il me reçoit dans un petit bureau surchargé de dossiers: c'est qu'il faut en remplir de la paperasse quand on prétend découvrir des épaves! 28 en rade de Marseille et plus de 450 objets anciens déclarés, rien qu'à lui seul.

Serge est l'un des survivants d'une époque où l'archéologie sous-marine était moins «étatique» et encore l'affaire de plongeurs passionnés. Mais si la passion est intacte chez lui, une grande frustration s'exprime aussi:

«Nous manquons cruellement de moyens. Et les tracasseries administratives ne cessent jamais quand il s'agit d'obtenir un permis de fouilles. Alors que nous sommes les découvreurs! Tout est fait pour nous décourager et les autorisations sont délivrées au compte goutte. L'épave du Tiboulen, par exemple, se trouve à 50 mètres, ce qui représente pour chaque plongée 50 minutes au fond et 2 heures 30 de paliers en pleine eau. Ce n'est pas de la rigolade. Or pour deux mois de recherches avec toute l'équipe nous n'avons obtenu que 2000 euros de budget! Et encore a-t-on voulu nous forcer à embaucher des plongeurs Classe 3! Quant à la «prime à la découverte», elle est souvent payée très tard et surtout n'est jamais garantie, restant à l'entière appréciation du Ministère de la Culture, juge et partie...

Et pendant ce temps, «on» se paie de nouveaux locaux, un nouveau bateau aux frais du contribuable. L'André Malraux (le navire du DRASSM) est trop gros et coûte trop cher ce qui fait qu'on ne peut pas l'utiliser pour nos recherches: trop de frais engagés pour la moindre

«petite» opération. Il aurait mieux valu disposer de plusieurs navires plus petits. »

Nous descendons dans la cour où sont entreposées des pièces archéologiques. En effet, l'été dernier, sans doute lassé des missions en pleine mer, Serge a découvert un fabuleux gisement, juste devant son centre!

Marina Branger, archéologue, précise: *«Nous sommes en présence d'un mouillage temporaire, avec beaucoup de débris de différentes époques, de l'âge du Bronze au 2e siècle avant J.-C.: un vrai puzzle. Cet été, nous avons eu l'autorisation de procéder à des sondages, en tout quatre excavations de 4m2. Déjà de très belles pièces ont été remontées mais il y a sans doute encore beaucoup d'autres choses en dessous.»*

Serge repose dans son bac une magnifique lampe à huile et s'emporte encore: *«Nous avons formé ici beaucoup d'archéologues sous-marin, dont certains travaillent même aujourd'hui au DRASSM. Mais voilà que Michel L'Hour veut maintenant fermer les centres de formation à l'archéologie sous marine comme le nôtre, pour confier cette activité à l'INPP (Institut National de la Plongée Professionnelle, basé au port de la Pointe Rouge à Marseille). Le prix du stage Archéo – mention B passera alors de 1500 € à 5000 €... On se moque de nous ! Allez donc demander à Michèle Fructus de la COMEX ce qu'elle en pense du DRASSM!»*

Un sexe dans la poterie

«Un sexe d'homme dans une poterie italique! Vous vous rendez compte?»

Michèle Fructus sourit en évoquant cette histoire. La fille d'Henri Germain Delauze, le fondateur de la COMEX, préside aujourd'hui les destinées de la société offshore.

«Un sexe dessiné au feutre noir, sur un plat en céramique qui venait d'être dégagé et allait être remonté le lendemain! Mais, dans la nuit, des pirates étaient passés et avaient tenu à nous faire ce pied de nez...

Vous savez, ils savent tout et sont partout! C'était sur l'épave de Sud Cavaux découverte par mon père en 1977, par 64 mètres de fond aux îles du Frioul. Elle était chargée d'amphores italiques et de diverses poteries. Au cours de la campagne de 1996, nous avons mis d'importants moyens à la disposition du DRASSM (sous marin, ROV, et bien sûr le bateau Minibex) pour réaliser la première couverture photogrammétrique d'une épave avec un sous-marin et le dévasage au «blaster», en raison de la grande profondeur du site. Mais cela n'a pas arrêté les pilleurs qui ont profité de l'aubaine.

*- "Un Sexe d'homme dans une Poterie ITALIQUE !
VOUS VOUS RENDEZ COMPTE !!"*



Historiquement, tout plongeur est un chasseur de trésors. C'est le rêve: chacun voudrait découvrir un galion. Remonter un «souvenir». C'est humain et prête généralement peu à conséquences. Mais il y a aussi ceux qui pillent pour revendre et ils sont très bien organisés...

Avant, sous la Loi Malraux, il y avait la «part d'inventeur» et cela fonctionnait très bien. C'était une mesure faite pour inciter à déclarer et qui pouvait atteindre 50% de la valeur de la découverte. Des gens comme mon père, comme Jean Pierre Joncheray, ont découvert et

déclaré ainsi des dizaines d'épaves. Mais tout a changé depuis. Alors, des pièces inestimables sont dilapidées par les pirates...»

Le bateau du Roi Soleil

Par la fenêtre, au milieu des pins parasols, j'aperçois justement l'épave du sous-marin l'Alose découverte par Jean-Pierre Joncheray et renflouée par la COMEX...

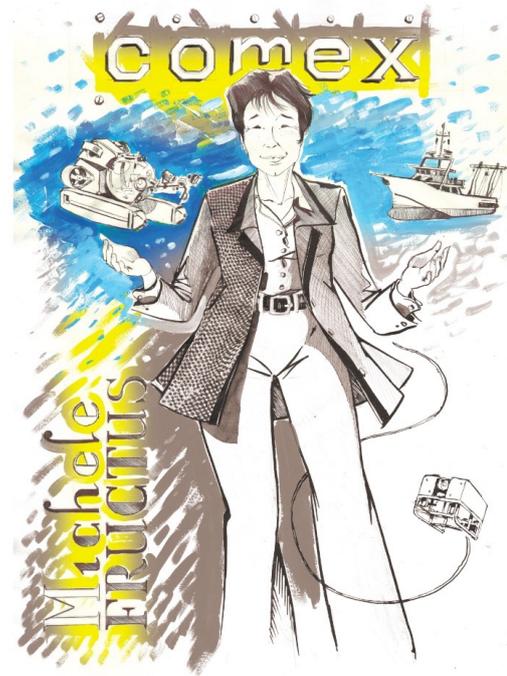
«Voyez-vous, aujourd'hui, nos rapports avec le DRASSM sont à la fois cordiaux et conflictuels. Cordiaux parce que nous sommes animés par la même motivation.

Mon père n'a jamais ménagé son temps ni les moyens dès qu'il s'agissait d'archéologie sous-marine, sa passion (je me souviens en effet avoir visité sa collection privée, dans sa splendide villa sur pilotis au débouché du Vieux Port de Marseille). En même temps, bien que nous ayons financé quantité de missions du DRASSM, nos demandes d'autorisations de chantiers restent aujourd'hui souvent sans réponse. Quelle ingratitude ! J'ai décidé de ne plus collaborer avec cet organisme.

Nous sommes entrés dans une période de coercition des plus malsaines: au moindre soupçon, à la moindre dénonciation, Michel L'Hour envoie la Gendarmerie! Cet homme souffre d'une sorte de perversion... Il se prend pour le Roi Soleil! Et pense sans doute incarner l'archéologie sous-marine à lui tout seul.

Et pourtant le temps presse. Oui, ces épaves nous ont attendus pendant au moins 2000 ans mais il faut compter aujourd'hui avec les gangs de pilleurs et surtout avec les chaluts qui raclent les fonds et détruisent tout! Sans parler de l'envasement des sites. Quantité d'épaves seront ainsi perdues à jamais, faute de gens compétents pour les inventorier avant qu'il ne soit trop tard.

Sans parler du gâchis de l'argent public! L'André Malraux n'est pas le navire qu'il fallait à l'archéologie française. Il a coûté très cher et il est



mal conçu. Par exemple, il ne peut pas charger de sous-marin! Il n'y a pas non plus de caisson de recompression hyperbare à bord: pour un navire de plongeurs, c'est incompréhensible... Il y a d'ailleurs eu une enquête du Sénat à ce propos. Jean-Louis Borloo, Pierre Lellouche et d'autres politiques étaient contre la construction de ce bateau...



Alors que de notre côté, nous étions prêts à louer le Minibex au DRASSM à des prix très raisonnables. Cela aurait été bien moins coûteux pour trois mois de mission que les frais de fonctionnement de l'André Malraux à l'année. Mais Michel L'Hour voulait «son» bateau!»

###

Chapitre 5 - Superflic ou Superplongeur ?

On se croirait au sous-sol d'un grand magasin de jardinerie: le long des allées, des centaines, des milliers de poteries sont disposées sur des palettes et jusqu'au plafond. Sauf que ces cruches, ces potiches ont une valeur inestimable; grecques, étrusques, italiques, puniques: nous sommes dans la caverne d'Ali Baba où est stockée une grande partie des trésors découverts sous la Méditerranée, le dépôt d'Aix Les Milles...

Florence Richez est la maîtresse des lieux. Petite, énergique et droite dans ses baskets, elle me conduit dans les allées en cornières et commente avec passion:



«Ici sont entreposés près de 25'000 objets, soigneusement répertoriés. C'est en quelque sorte une gare de triage en attendant que les musées les exposent. Malheureusement, ces derniers ne choisissent souvent que les plus belles pièces. Et les fonds manquent souvent... »

Elle attrape un plat sombre et scintillant, à même une caisse :

«L'archéologie c'est une véritable enquête policière, vous savez? Ceci provient de l'épave de Grand Ribaud F à Hyères qui a été découverte à moins 60 mètres par Delauze. Nous avons pu prouver qu'elle venait d'Etrurie, cette région d'Italie ayant donné lieu à l'exceptionnelle civilisation des étrusques (5e siècle avant J-C). Le bateau était chargé d'amphores étrusques mais aussi massaliottes (fabriquées à Marseille). On les reconnaît à la présence de particules de mica qui brillent, vous voyez? Mais qui était l'armateur de ce bateau? Un Etrusque ou un Marseillais? Pour l'instant, le mystère demeure...

Les amphores servaient principalement au transport de l'huile d'olive, du garum, une saumure de poisson dont les romains étaient très friands, des fruits secs et du vin. Il est sûr que le goût du vin de l'époque n'avait rien à voir avec celui d'aujourd'hui... Les amphores à col étroit étaient enduites à l'intérieur de poix, un mélange de résines de pins et qui donna le fameux vin «retzina» qu'on peut boire encore aujourd'hui au pied du Parthénon. D'ailleurs, sur l'épave de Giens, on a retrouvé des amphores qui contenaient encore une bouillie noirâtre, reste du vin qu'elle contenait. Un vin vieux d'au moins... 2 500 ans!

Mais ce récipient pourtant largement répandu n'était pas très pratique: certaines amphores pesaient 23 kilos pour une contenance de seulement 22 litres. Sans parler de leur fond conique ou pointu qui permet de s'interroger sur leur mode de stockage: pas moyen de les faire tenir debout, à moins de les piquer dans le sable! Ce sont les gaulois qui inventèrent les petites amphores à fond plat. Ce gâchis d'espace a conduit à la généralisation des dolia, d'énormes jarres sphériques en terre cuite contenant elles des centaines de litres. Les morceaux étaient cuits séparément et reliés par des agrafes en plomb, l'étanchéité assurée par une solide couche de poix. Elles restaient le plus souvent à bord des bateaux d'où elles étaient transvasées à quai, sans doute par siphonnage.»

Statues, colonnes, pierres brutes, jas d'ancres : nous arrivons devant un amas de bloc métalliques. Quantité de lingots de plomb estampillés par les producteurs espagnols.

«Le plomb! Voilà peut-être la cause de la «décadence de Rome, reprend Florence. Ce métal, facile à travailler au marteau, était abondamment utilisé dans l'empire romain pour faire des canalisations d'eau par exemple. Certains pensent que la folie de Néron et autre Caligula était due à la présence de plomb dans l'eau de boisson, ce qui provoque le saturnisme, une intoxication du système nerveux, particulièrement grave chez les très jeunes.

C'est aussi à Aix Les Milles que sont entreposées les saisies opérées par les douanes. Il y en a à perte de vue... Je remarque alors sur les étiquettes calligraphiées à l'encre et encore cachetées « à l'ancienne » à

la cire rouge, beaucoup de noms très connus dans le monde de la plongée, des affaires et de la politique!»

Florence sourit.



«Oui, il faudra que vous pensiez à flouter les noms propres : beaucoup d'affaires sont encore en attente de jugement... La toute dernière instruction concernait le pillage de l'épave de la Jeanne Elisabeth, un navire espagnol échoué en 1755 au large de Palavas-Les-Flots dans l'Hérault. A la suite de plusieurs mois d'investigations judiciaires menées dans le cadre d'une commission rogatoire délivrée par un juge d'instruction du Tribunal de grande instance de Montpellier, les agents du service national de douane judiciaire (SNDJ) ont procédé en 2007 à l'arrestation de huit personnes. Des plongeurs, une responsable archéologique régionale de la FFESSM (Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins) et un mareyeur. Les perquisitions ont permis de saisir un grand nombre d'objets: 300 pièces antiques gallo-romaines et étrusques de grande valeur, deux canons, des revolvers et des fusils, 200 monnaies en argent, 270 000 euros en liquide, ainsi que 18 000 piastres (540 kg!), des pièces de monnaie anciennes qui avaient été revendues sur le marché parallèle pour un montant de 300 000 euros à des antiquaires et des numismates dont certains sont en fuite.

On a retrouvé en tout chez eux plus de 3 000 objets archéologiques de toute provenance. Un véritable réseau de revente très organisé avec des ramifications un peu partout est en cours d'expertise. Cinq plongeurs et receleurs ont été mis en examen par le juge d'instruction de Montpellier pour « dégradation de biens provenant d'une fouille archéologique commise en réunion » et plusieurs infractions au code des douanes et au code du patrimoine. Ils encourrent une peine d'au moins cinq ans d'emprisonnement pour ces faits...

- D'autres affaires en cours ?

- Ça, il faudra le demander à Michel l'Hour...

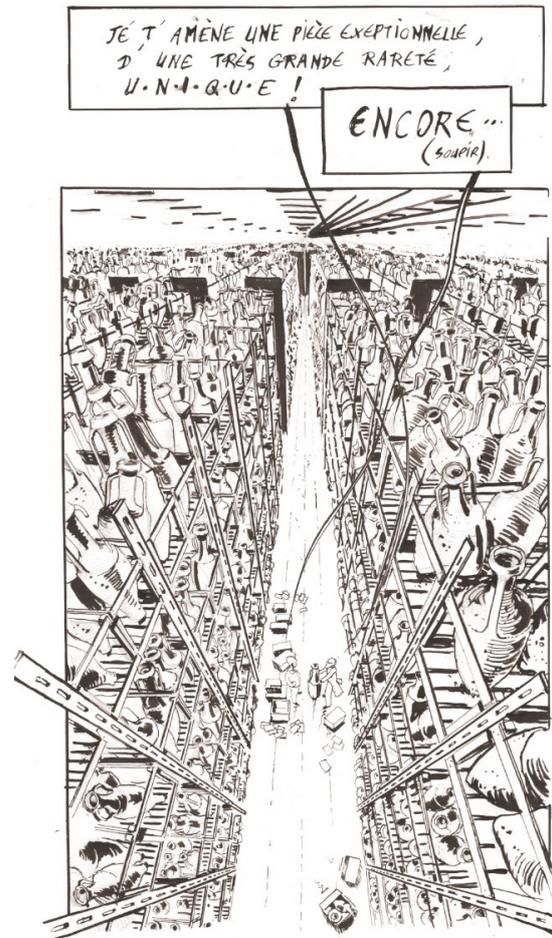
Enlèvement demandé

Par 250 mètres de fond, un chalut creuse une profonde ornière dans le sédiment et racle tout. Sur son chemin, une épave antique est instantanément disloquée, pulvérisée. Ne resteront que quelques tessons de poterie pris dans le filet et, tout à l'heure, promptement rejetés à la mer...

Le soleil descend lentement derrière les îles du Frioul, embrasant l'horizon. Je contemple un moment l'astre plonger dans la mer aux trésors, frissonnante à cette heure, d'or liquide. Cette nuit, je ferais un drôle de rêve...

Qui commence par un coup de téléphone en numéro masqué me donnant rendez-vous... Peut être était-ce à Fréjus, à Menton, à Marseille ? Je ne me souviens plus très bien: les rêves s'effilochent si vite...

Toujours est-il que je me retrouve sur un assez grand bateau. Et sous une bâche, des caisses. Pleines de poteries campaniennes bien rangées! Superbes, certes, mais me prendrait-on pour un jobard ? On m'a parlé d'objets étrusques...!



On y va, me répond-t-on. Mais pas de photos! On me demande d'ailleurs de déposer mon sac et mon téléphone, à l'écart... Et d'accepter d'être masqué. C'est semble-t-il la règle pour tous les acheteurs!

Me voilà donc bientôt avec un sac opaque sur la tête, scotché au cou, et pour tout dire, pas fier: c'est quoi ce mauvais film? Pendant le trajet en bateau vers Dieu sait où, j'ai le mal de mer et manque de vomir dans le sac. Je suis ensuite conduit à l'arrière de ce qui me semble être un véhicule utilitaire. Virages bord sur bord, route assez cahoteuse. Introspection...

Les portes s'ouvrent. Une jolie villa, isolée dans la garrigue. Trois hommes. Une dizaine d'amphores adossées au mur. Et l'on me dévoile enfin une rareté: une aiguière en bronze à l'anse ouvragée en forme de corps d'enfant. Je n'ai jamais vu une telle pièce. Et apparemment il y en a encore beaucoup du même genre dans cette épave qui git à 82 mètres de profondeur...

Mais, comme je fais mine de vouloir photographier à l'iphone, je sens une main sur mon épaule:

- Pas ici!

Mes contacts commencent à s'énerver un peu, parlementent à l'écart... L'un des trois m'a l'air vraiment agité. Enfin, le «négociateur» se rapproche et me donne quelques informations dans le genre «à prendre ou à laisser!». Et aussi quelques recommandations appuyées de «discretion». Quant à l'objet, mise à prix : 40'000 €.

- Bien. Je vais réfléchir...!

L'homme aux 10 000 plongées

Retour à l'Estaque. Michel L'Hour rentre tout juste d'une mission au Pérou. Des officiels pakistanais viennent de quitter le bureau où

je m'assieds à mon tour: l'homme est réputé pour être un bourreau de travail à l'agenda bien chargé. Chemise blanche, peau de roux malmenée par le soleil, belle gueule de marin breton, il se raconte...

- Je suis Docteur en archéologie, plongeur pro, conservateur général du patrimoine, expert auprès de l'Unesco, d'Interpol et membre de l'Académie de Marine, entre autres... J'ai toujours été passionné par la mer, héritage de notre famille de marins, sans doute. Mais aussi par l'Histoire. En fait, enfant, je voulais voler! Mais je devais être trop nul en maths pour l'aviation et j'ai dû renoncer à cette passion. C'est alors que j'ai trouvé le moyen d'allier mon goût pour l'Histoire et la Mer grâce à la plongée sous-marine. Je me suis formé uniquement dans ce but: pouvoir un jour fouiller des épaves sous la mer.



MICHEL L'HOMME AUX
100 000 PLONGÉES
L'HOUE

J'ai 60 ans et voilà maintenant 35 ans que je plonge, à raison de deux plongées par jour et environ 400 plongées par an. Alors oui, j'ai cumulé pas mal d'expérience dans le domaine avec au moins 10 000 heures passées sous l'eau.

Je suis entré au DRASSM en 1970, par passion, au bas de l'échelle. Je me souviens de mon premier chantier, en 1979... En 2006, le poste de Directeur s'est trouvé vacant et je pensais être l'homme de la situation. Alors j'ai postulé auprès de Michel Clément, Directeur Général du Patrimoine de France à l'époque. Je me souviens lui avoir dit: Si vous cherchez quelqu'un pour gérer la gabegie actuelle, ce n'est pas moi qu'il faut choisir. Je veux faire ici des changements en profondeur!

J'avais de grandes ambitions pour reconstruire cette maison qui partait à la dérive. Ma bonne connaissance de la structure et mon carnet d'adresses ont sans doute fait beaucoup aussi et j'ai décroché le poste, pour une longue mission. Le budget actuel de fonctionnement du DRASSM est d'environ 3,5 millions d'euros, financés par l'Etat, les régions, départements et villes, entre autres.

Nos effectifs sont aujourd'hui de 40 personnes ici, dont 14 archéologues et techniciens spécialistes en archéologie sous-marine.

Mais il y a environ 300 chercheurs actifs en France dans ce domaine. Nous sommes à la tête d'une centaine d'opérations annuelles. Le personnel scientifique dirige chaque année plus de 20 fouilles ou expertises «en interne» et assure le contrôle d'environ 30 autres opérations de fouille confiées à des intervenants extérieurs. Le DRASSM est en quelque sorte une « exception française » : on vient nous voir de partout pour profiter de notre expérience dans le domaine de la fouille subaquatique, bien sûr, mais surtout de la sauvegarde des patrimoines nationaux qui sont pillés un peu partout. De notre côté, nous disposons de 100 000 objets archéologiques, répartis dans 17 dépôts.

Mais il y a aussi la face cachée de notre activité ; nous avons ainsi mis en place un fond documentaire unique : 120 000 photos numérisées, des milliers de publications scientifiques, des inventaires, un site internet...



Nous administrons et valorisons un patrimoine considérable, fort d'une très grande diversité typologique et chronologique. Imaginez que nous intervenons sur des sites dans le monde entier, en mer dans nos eaux territoriales qui sont très étendues, mais aussi en eau douce, avec un intervalle d'époque qui va de la grotte Cosquer (28 000 ans) au Lightning P38 de Saint Exupéry (1944). C'est beaucoup de travail...

Mais le bilan est là: En 1966 il y avait 49 épaves enregistrées dans les eaux territoriales. En 2009, plus de 5200! Toutefois, la tache reste immense : d'après l'UNESCO, près de trois millions d'épaves reposeraient dans les eaux du globe. Et j'estime qu'il y en a au moins 15 à 20'000 sur le littoral français et 150'000 dans nos eaux territoriales.

- Parlez moi de l'André Malraux : on dit que le bateau a coûté trop cher, qu'il est mal conçu, par rapport au Minibex de la COMEX, par exemple...

- C'est totalement faux! Evidemment, Michèle Fructus voulait nous louer son bateau, je comprends qu'elle soit déçue. Mais il faut replacer les choses dans leur contexte. L'Archéonaute, précédent navire du DRASSM, était en train de mourir, ayant cessé de fonctionner en 2005. Or, la France, en tant que deuxième propriétaire d'espace maritime au monde (11 millions de kilomètres carrés), avait besoin d'un nouveau navire de recherches! Mais il ne s'agissait pas pour moi de placer un cautère sur une jambe de bois en essayant de réhabiliter l'ancien. Il nous fallait ce nouveau bateau! Et aussi de nouveaux locaux. Mais il n'y avait pas de budget. Au Ministère on m'a dit: «prouve-nous que ce bateau sera utile...» Il nous a fallu plusieurs années d'efforts pour convaincre le gouvernement de signer le chèque. «Ce fut un combat», reconnaissait d'ailleurs le ministre de la Culture, justifiant sa décision par la nécessité de poursuivre l'oeuvre initiée en 1966 par Malraux lui-même...

Cher? Au contraire: l'André Malraux est justement le navire océanographique le moins cher du monde! Et je le prouve. Initialement le devis était de 12 millions, il aura coûté finalement, avec les équipements, 17 millions. La construction en a été confiée à Sebastien Cruat, aux chantiers H2X à La Ciotat. C'était le premier bateau à sortir de ces chantiers depuis 30 ans et ça a sauvé l'activité. Sans parler des emplois. L'entreprise a pu ainsi rembourser 8,5 millions d'arriérés à l'URSSAF.

Construit en seulement 18 mois, nous l'avons inauguré en janvier

2013. Depuis, en 15 mois, il accuse au compteur 17 miles nautiques, parfois par force 8. Alors, mal conçu... Par ailleurs, son Capitaine, Denis Metzger, est un proche et l'équipage est entièrement composé de personnel du Ministère de la Culture. Je tenais à avoir les coudées franches.

- Vous avez créé cette année le Centre International de formation à l'archéologie sous-marine...

- Oui, il existait de gros besoins en formation technique et pratique, en particulier à l'étranger et nous avons voulu répondre à ces attentes. Je ne parle pas des petits clubs qui offrent des «formations» à l'archéologie sous-marine. Pour moi, ce ne sont que des activités d'éveil, tout au plus. Nous proposons désormais des Masters I et II, à l'issue d'une formation sur deux ans dépendant de Université d'Aix Marseille, complétée par une formation à la plongée à l'INPP (Institut National de la Plongée Professionnelle).

- N'avez vous pas l'impression que le DRASSM est «mal aimé»?

- Détrompez-vous! On reçoit un courrier de fans considérable. Le film sur les fouilles de Vanikoro (le bateau de La Pérouse), a fait par exemple le meilleur score d'audience sur Thalassa. Notre expo au Musée de la Marine de Paris a comptabilisé plus de 280'000 entrées. Les gens sont passionnés par nos travaux...

- Je voulais dire, dans le «microcosme»...

- Oh, ça...

L'Hour balaye l'objection d'un revers de main.

- Bien sûr que je préférerais être «aimé» mais j'ai trop à faire pour me préoccuper de faire de la «politique». Et de qui parle-t-on? De ceux qui veulent ma place? Des «plongeurs du dimanche»? Des pirates? Vous savez, j'ai souvent été



menacé, directement et explicitement, mais il en faut plus pour me décourager... Je suis breton, ne l'oubliez pas, et le milieu marseillais ne me fait pas peur! Je sais aussi que certaines personnes ne sont pas d'accord avec ma politique, même en interne. C'est leur droit. D'ailleurs, vous noterez que je les ai laissé s'exprimer dans notre dernier livre, sans rien censurer.

L'interview s'est un peu tendue, face à ce caractère bien trempé. Je sais que l'homme est roué à la communication... et parfois à la coercition. Ne dit-on pas qu'il aurait des dossiers sur «tout le monde»?

- Quel est le bilan scientifique réel de ces opérations. Dans le cas des épaves «modernes» par exemple: qu'apprend-t-on qu'on ne sait déjà pas les textes?

- Mais une foule de choses justement! Les textes relatent l'histoire dans les grandes lignes mais jamais ne s'intéressent au quotidien des gens, à leur vécu, à l'anecdotique, au trivial. A fortiori pour le XVIIe siècle dont on connaît bien peu de choses. Les épaves de cette époque sont une chance.

Prenons un exemple. Admettons qu'il vous arrive malheur, en sortant d'ici. Et que la seule chose qui reste de vous soit ce sac, avec vos affaires. Qui racontera votre quotidien? Le contenu de votre sac! C'est inestimable quand on s'intéresse au passé. Vous savez, nous ne remontons pas des «souvenirs» mais nous faisons de la science. Et celle-ci avance à tout petits pas, faits de patients recoupements. Et c'est quelque chose que le grand public et à fortiori les pirates ne comprendront jamais. Remonter ou déplacer un objet sous la mer c'est brouiller les cartes du passé, du vécu. Irrémédiablement.

- Parlons justement de l'activité «répressive» du DRASSM. Que risquent les plongeurs s'il remontent des objets du fond de la mer?

- Juridiquement, tout ce qui se trouve sous l'eau appartient au domaine public de l'Etat. En cas d'infraction, il s'agit de «vol d'un bien culturel relevant du domaine public mobilier». Un délit pour lequel on

encoure, théoriquement, dix ans d'emprisonnement. Nous agissons sous forme de dépôt de plainte, au nom du ministère de la Culture. Il faut savoir que les faits sont non prescriptibles et les pièces non cessibles. Ce n'est pas moi qui fait les lois, vous savez ; d'ailleurs, celle-ci date du 17e siècle... Je ne fais que les appliquer. Avec fermeté.

Les organismes qui sont à même d'intervenir sont nombreux : l'OCBC (office central de lutte contre le trafic de biens culturels), Interpol, les Douanes. Avec tout de même 610 marins et des vedettes garde-côtes de 21 mètres et plus. Et bien sûr la Police et la Gendarmerie Maritime. Je suis moi même conseiller à Interpol. J'observe que la nouvelle loi et ces moyens d'action sont efficaces : Il y a beaucoup moins de piratage qu'il y a 25 ans. Nous avons ainsi récupéré 2 700 objets depuis 2007...

Ces affaires ont aussi une valeur pédagogique. Abondamment médiatisées, elles sont susceptibles de calmer les pilleurs pendant un certain temps. Et ensuite, aucun amateur ne pourra dire: «Je n'étais pas au courant.»

- On dit pourtant que les douaniers gagnent plus avec les interventions sur le trafic de cocaïne et de cannabis qu'avec la saisie d'objets archéologiques?

- C'était vrai il y a six ou sept ans, je vous l'accorde. Mais aujourd'hui, ce n'est plus le cas, loin de là: nous sommes actuellement sur un grand nombre d'affaires et non des moindres. Vous verrez!»

Michel l'Hour se renverse dans son fauteuil et ajoute :

On me demande souvent comment nous faisons pour être au courant des «affaires». Mais il suffit parfois d'attendre. Les dénonciations. Vous savez la nature humaine... Dans le milieu, on ne se fait pas de cadeaux: un «inventeur» d'épave surveille toujours du coin de l'oeil sa trouvaille, même depuis la terre. S'il voit un bateau ancré l'aplomb, il passe souvent un petit coup de fil aux douanes, ou aux gendarmes.

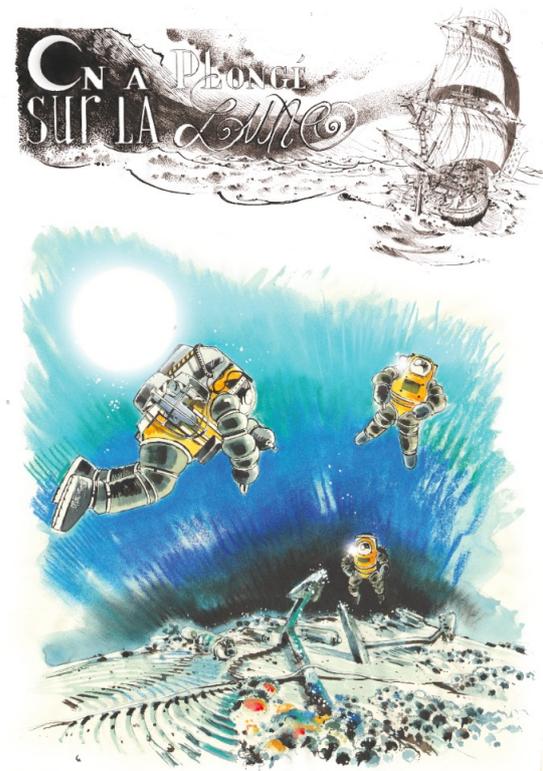
Et puis, un homme seul peut garder un secret, soit. Mais fouiller une épave seul est impossible. Très vite, il faut un bateau et donc un marin,

d'autres plongeurs, des amis. Et les amis des amis... Et il faut écouler les pièces. Le réseau s'agrandit. L'argent fait tourner les têtes. Et là, il y en a toujours un pour dénoncer les autres. Et nous sommes là!

Et c'est parfois cocasse. Un jour, j'ai été convié par les Douanes au Port des Goudes. Une saisie venait d'être opérée en flagrant délit. Une amphore que j'identifiais immédiatement comme un faux. Il s'agissait en fait d'une escroquerie, en liaison avec «l'affaire Torres», un gars qui fabriquait de fausses amphores pour les revendre aux gogos. Mais le client arrêté ne voulait pas croire que l'amphore était contrefaite! Il vitupérait contre les gendarmes, dans l'espoir de récupérer «son bien». Je lui ai dit: mais enfin, c'est une escroquerie et c'est vous le lésé dans l'affaire. C'est à vous de vous retourner contre votre vendeur. Si vous persistez à déclarer que c'est une vraie, alors vous serez considéré comme receleur et ce sera beaucoup plus grave! Mais il ne voulait rien entendre et fut conduit au Poste avec la pièce à conviction... Heureusement pour lui, au cours du transport, une anse a cassé, laissant apparaître le maillage de fer. Le type a été relâché.

- Mon plus beau souvenir ? Il y en a beaucoup. Mais la plus belle épave est toujours celle sur laquelle je suis en train de travailler. En l'occurrence, La Lune, le navire amiral de Louis XIV disparu entre Toulon et Porquerolles en octobre 1664. Le navire revenait d'une expédition sur les côtes barbaresques, en Afrique du Nord, avec près d'un millier d'hommes à bord, simples matelots ou nobles de très haute lignée. Sous la pression du Roi Soleil et de son entourage, qui entendaient cacher cette tragédie, La Lune fut rapidement oubliée... Une éclipse qui dura jusqu'en 1993 où l'épave fut découverte par le sous marin Le Nautile de l'IFREMER à près de 100 mètres de fond, en pleine zone militaire. Ce fut la première mission de l'André Malraux en 2012.

Je la considère comme faisant partie du top 5 des épaves les plus intéressantes.



En effet, elle n'a pas coulé lors d'une tempête et donc est restée parfaitement intacte. C'est une capsule temporelle parvenue miraculeusement jusqu'à nous.

L'atmosphère du bureau s'épaissit. Devient bleue. Profonde... Et les mots s'y diluent. Le Roi Soleil est sur La Lune:

- Un tumulus de 40 mètres par 11 mètres... 5 mètres d'épaisseur... En place, vierge... Un canon de bronze... Des vaisselles...

Mais déjà je ne l'écoute plus, je le regarde. S'animer, se passionner: le plongeur tombe enfin le masque. Non, Michel l'Hour n'est pas le «super flic» dénué de sentiments qu'on m'a parfois décrit. C'est juste un homme qui a été au bout de ses ambitions. Et son cœur bat. Aussi. Au point de décrocher La Lune.

- Cette mission était aussi un banc d'essai pour les nouvelles techniques robotiques que nous développons. Notamment avec l'ENSTA Paritech. Dès cet été nous mettrons en place le Programme Corsaire. Il s'agit d'imagerie 3D et d'une nouvelle génération de robots d'intervention qui vont révolutionner la plongée d'ici à cinq ans. Et nous donnerons accès aux autres épaves profondes, entre 1500 et 2000 mètres de fond, et par conséquent intactes et à l'abri du pillage.

Mais vous savez, ma carrière de fonctionnaire s'achève et je devrais un jour ou l'autre passer le relais. Alors j'aimerais finir ma vie comme romancier. Ecrire des livres sur la mer. Et l'histoire. Du XVIIe siècle... Au cours de toutes ces recherches, ces fouilles, j'ai été amené à découvrir des anecdotes que je serais bien incapable d'inventer.

Dans le soleil couchant, accoudé à la terrasse de «son» bâtiment, Michel l'Hour regarde «son» bateau, amarré juste à l'aplomb. Assurément l'homme a réalisé ses ambitions d'enfant. Il paraît satisfait. Avec parfois une note d'inquiétude dans les yeux qu'il a relevés sur l'horizon de la Méditerranée. La nuit des pirates va bientôt tomber... Mais, contre vents et marées, Michel L'Hour garde le cap, à la barre. D'une main patiente mais inflexible.

C'est la pleine lune. La Méditerranée d'argent. J'ai encore fait ce drôle de rêve...

Dans la nuit noire, à 82 mètres de profondeur, deux plongeurs équipés de scaphandres recycleurs travaillent dans un cratère de sédiments. Un blaster de fortune, simple propulseur sous-marin dont l'hélice est dirigée sur l'épave: un nouvel étage de la cargaison étrusque se découvre dans un nuage de sable. D'autres trésors s'entassent dans les caisses plastique à claire voie, puis s'envolent vers la surface, au bout d'un ballon gonflé, comme jadis au Grand Congloué... Des pièces uniques, négociées bientôt. En argent liquide.

Et cette phrase qui revient comme un leitmotiv :

«Avec moi, aucun pirate ne dormira plus jamais tranquille...»

###